



## Projet de loi Travail

# La CFE et l'UNSA Energies, rejoignent la mobilisation du 2 juin !

A l'occasion d'un déplacement en province ce jour, le Président de la République a précisé qu'il était hors de question de revenir sur l'article 2 du texte qui prévoit l'inversion de la hiérarchie des normes en droit du travail.

En effet, le Président de la République a indiqué que le projet de loi Travail ne serait pas retiré et qu'il devrait être mis en œuvre dès le mois de septembre 2016. Or, des points inacceptables restent dans le texte actuel, même s'il a connu des évolutions depuis la première version du projet de loi. **Et la question de l'inversion de la hiérarchie des normes reste un blocage majeur.**

Alors que la raison voudrait que le processus législatif soit suspendu le temps de réengager le dialogue avec les organisations syndicales et patronales sur ce projet de texte, le Gouvernement laisse entendre qu'il passera à nouveau en force, au mépris des démocraties politique et sociale.

De plus, à ce jour, le texte n'a connu **aucune amélioration sur les questions de la médecine du travail**, ce qui se traduira par une régression pour la santé des salariés au travail.

Considérant que les débats au Sénat ne seront pas de nature à modifier le texte dans un sens favorable aux salariés et que nos Confédérations CFE-CGC et UNSA sont opposées à l'inversion de la hiérarchie des normes en droit du travail, **la CFE et l'UNSA Energies appellent donc les salariés à rejoindre le mouvement de protestation ce jeudi 2 juin par, a minima, une heure de grève.**

**Pour la CFE et l'UNSA Energies, c'est toujours non au texte en l'état, non au dumping social, non à l'insécurité croissante pour les salariés.**

**L'ALLIANCE CFE UNSA ÉNERGIES,  
100% LIBRES... 100% VOUS !**

**CFE-CGC ÉNERGIES**

59 rue du Rocher

75008 PARIS

[www.cfe-energies.com](http://www.cfe-energies.com)

[contact@cfe-energies.com](mailto:contact@cfe-energies.com)